



## **Ntsay Christian**



Atelier national de Lancement du Projet Gouvernance

**Allocution de Monsieur Ntsay Christian, Directeur du Bureau de Pays de l'OIT**

**pour Madagascar, Comores, Maurice et Seychelles**

Hôtel Colbert, Antananarivo, le 14 juin 2016



Mesdames et Messieurs,

Bienvenue à cet évènement important pour Madagascar qui marque le lancement du nouveau Projet Gouvernance du BIT qui s'intitule « **Améliorer la gouvernance du travail dans les Très Petites Entreprise/Petites et Moyennes Entreprises (TPE/PME) et aider à la sortie de l'économie informelle en Afrique** ».

Comme mentionné dans les notes préparées pour vous, Madagascar fait partie des cinq pays africains qui vont bénéficier de ce Projet, à côté du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Togo et de la Tunisie.

Au nom de l'Organisation internationale du Travail, je voudrais remercier la France pour sa

contribution et son appui constant pour le monde du travail à Madagascar, notamment dans la promotion des Principes et Droits Fondamentaux au Travail et dans l'amélioration de l'Administration du Travail dans ce pays.



En effet, l'évènement d'aujourd'hui s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat signé en 2015 entre l'OIT et le Gouvernement Français par le biais de son Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social. Cet accord porte sur plusieurs domaines de coopération, entre autres, la dimension sociale de la mondialisation, la réduction de la pauvreté par la création d'emploi, la sortie de l'économie informelle, la promotion des principes et droits fondamentaux au travail.

Justement, ce Projet Gouvernance est un des volets de cet accord de coopération puisqu'il s'agit de contribuer à ce que les principes et les droits fondamentaux au travail ainsi que le droit à la santé et à la sécurité au travail soient mieux appliqués et respectés dans les TPE/PME qui évoluent dans l'économie informelle à Madagascar. Il vise ainsi à aider les entreprises malgaches, surtout celles intervenant dans l'économie informelle, à prévenir les risques professionnels, à améliorer les conditions de travail et à faire respecter les principes et droits fondamentaux au travail.



à l'égard de la gouvernance, de la transparence et de la responsabilité

les entreprises et les investisseurs étrangers pour

de la gouvernance et de la transparence

de la gouvernance et de la transparence

de la gouvernance et de la transparence

de la gouvernance et de la transparence



